

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°31/2022

Séance Ordinaire du 1^{er} juin 2022

Nombre de membres

En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

L'an deux mille vingt et deux, le premier juin à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle intergénérationnelle, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : SCHMITT Henri

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, JAMMES Francis, PLA Michelle, POMPA Antoine, SCHMITT Henri, SAGUY Françoise, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, DURAND Christophe, CRUANAS Pauline, CHANCHO Jean-Marie, ROUSSEAU Charline, STEPPE Virginie,

Procuration : BRUNET François à CRUANAS Pauline

Absents : /

Date de la convocation :
25 mai 2022

**OBJET : LOCATION D'UN BUREAU PROFESSIONNEL AU SEIN DU CABINET MEDICAL SIS
10 RUE JEANNE D'ARC – DEPART DE MADAME POURE MARINE**

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
3.3 Locations

Monsieur le Maire informe l'Assemblée du départ de Madame POURE Marine de l'équipe d'infirmiers louant un bureau professionnel au sein du cabinet médical. Il convient donc de supprimer Madame POURE de cette location. Les conditions financières restent inchangées.
Vu la délibération n°84/2020 ;

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

ACTE le départ de Madame POURE Marine ;

APPROUVE à l'unanimité la location à Monsieur MORET Hervé et Madame JOSA Frédérique pour un loyer mensuel de 200 € payable auprès du Trésor Public de Saint-Estève ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.


Le Maire,
Alain DARIO 